



Rue des Wallons 59
4000 LIEGE
04/229.78.70

Liège, le 20 septembre 2023

Madame,
Monsieur,
Chers parents,

L'année entamée depuis plusieurs semaines, il est temps pour nos élèves de deuxième année de vivre une tradition dans notre établissement scolaire : les classes d'alliance. Elles se dérouleront **le jeudi 28 et vendredi 29 septembre**.

Ces deux journées sont consacrées à la découverte de l'autre, des autres, au travers d'activités extra scolaires visant la cohésion de groupe, le dépassement de soi, l'altruisme et l'entraide.

Les activités de ces deux jours se dérouleront sur la plaine de Cointe, à l'école et au cinéma. Les départs s'effectueront à partir de l'école à 8h20 et se termineront soit sur place (via le talon ci-dessous) soit à l'école.

Les activités proposées seront sportives, nous vous demandons donc de prévoir une tenue adaptée (short – t-shirt – basket). Il est impératif de prévoir son **sac de piscine** pour les activités du vendredi 29 septembre.

Les repas sont libres pour chacun, comme l'horaire habituel.

Le prix de revient des ces activités est inclus dans le montant des frais scolaires.

Nous insistons sur l'importance de participer à de telles activités pour une bonne cohésion entre pairs tout au long de l'année, mais aussi pour augmenter tous les liens entre les différents acteurs de notre établissement. Seul un certificat médical pourra excuser une éventuelle absence.

C'est pourquoi nous avons besoin de vous chers parents, cher(e) élève, afin que chacun mette tout en œuvre pour être présent durant ces deux jours.

Vous remerciant de l'attention que vous portez à la présente, demeurant à votre disposition le cas échéant, veuillez recevoir, chers parents, cher(e) élève, nos meilleures salutations.

L'équipe de direction de l'Institut et les professeurs

Talon à compléter :

NOM et PRENOM :

Parents/responsables de NOM : PRENOM :

CLASSE : 2

- Autorise mon fils/fille à arriver à la plaine de Cointe à 8h30 et à rentrer à la maison au départ de la plaine de Cointe, le jeudi 28 septembre.
- N'autorise pas mon fils/fille à arriver à la plaine de Cointe à 8h30 et à rentrer à la maison au départ de la plaine de Cointe, le jeudi 28 septembre.

Signature du parent/responsable